

Décision

Générale

colonial

Décision n° 868 concernant les Ministères.

n° 868

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 juin 1966

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro

1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

MM. Ali Taher Saleh, contrôleur du Cadre territorial des Contributions, est désigné pour assurer les fonctions d'agent intermédiaire au Contrôle du Port en remplacement de M. Mansour Nasser, hospitalisé. M. Mahamoud Abdi Egueh, agent de contrôle du Cadre territorial des Contributions, est désigné pour assurer les fonctions d'agent intermédiaire au Contrôle de la Poste pendant la durée de l'absence de M. Ali Taher Saleh. A ce titre, MM. Ali Taher Saleh et Mahamoud Abdi Egueh percevront respectivement l'indemnité mensuelle de mille francs prévue par l'arrêté n° 1704 du 31 décembre 1955.